

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'écologie, du  
développement durable et de l'énergie

**Arrêté du 17 SEP. 2013**  
**portant désignation du site Natura 2000**  
**plateau du Lizon**  
(zone de protection spéciale)

NOR : DEVL1322016A

**Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,**

Vu la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est désigné sous l'appellation site Natura 2000 « Plateau du Lizon » (zone de protection spéciale FR 4312026) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/30 000 et les deux cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département du Jura : Crozets, Cuttura, Lavans-lès-Saint-Claude, Leschères, Moirans-en-Montagne, Ponthoux, Pratz, Ravilloles, Saint-Claude, Saint-Lupicin.

**Article 2**

La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du site Natura 2000 « plateau du Lizon » figure en annexe au présent arrêté.

### Article 3

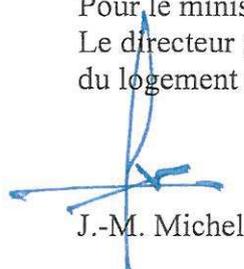
Les cartes visées à l'article 1<sup>er</sup> ainsi que la liste des espèces d'oiseaux visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Jura, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

### Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 SEP. 2013

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général de l'aménagement,  
du logement et de la nature,



J.-M. Michel

**Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000**  
**FR 4312026**  
**Plateau du Lizon**  
**(zone de protection spéciale)**

**Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation**

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1er alinéa) du code de l'environnement

A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
A104	Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
A223	Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>

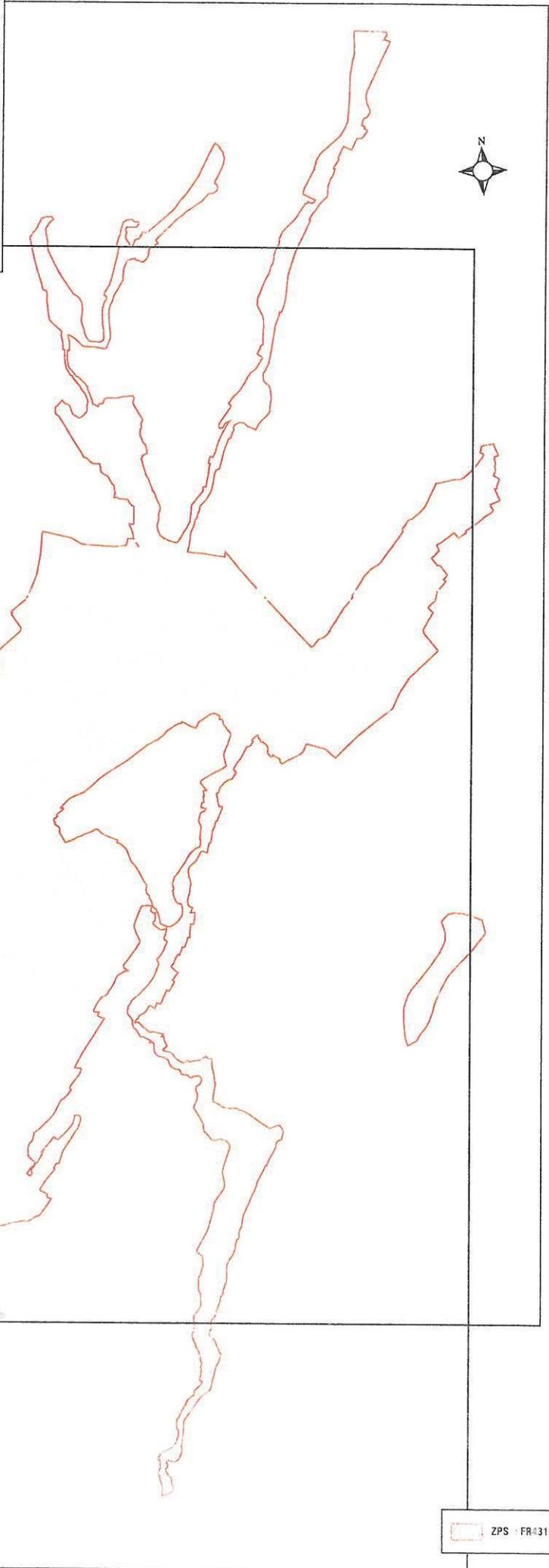
2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2ème alinéa) du code de l'environnement

A153	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
------	----------------------	----------------------------



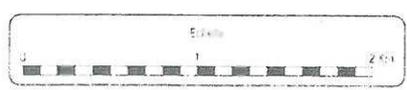
SITE NATURA 2000  
 PLATEAU DU LIZON (ZPS)  
 FR4312026(Jura)  
 carte d'assemblage  
 carte au 1:50000 (fond IGN 100025) annexée à l'arrêté de  
 désignation de la ZPS  
 Signé le :  
 Pour le Ministre et par délégation,  
 Le Directeur Général de l'Aménagement,  
 du Logement et de la Nature

Jean-Marc MICHEL



1

2



ZPS - FR4312026

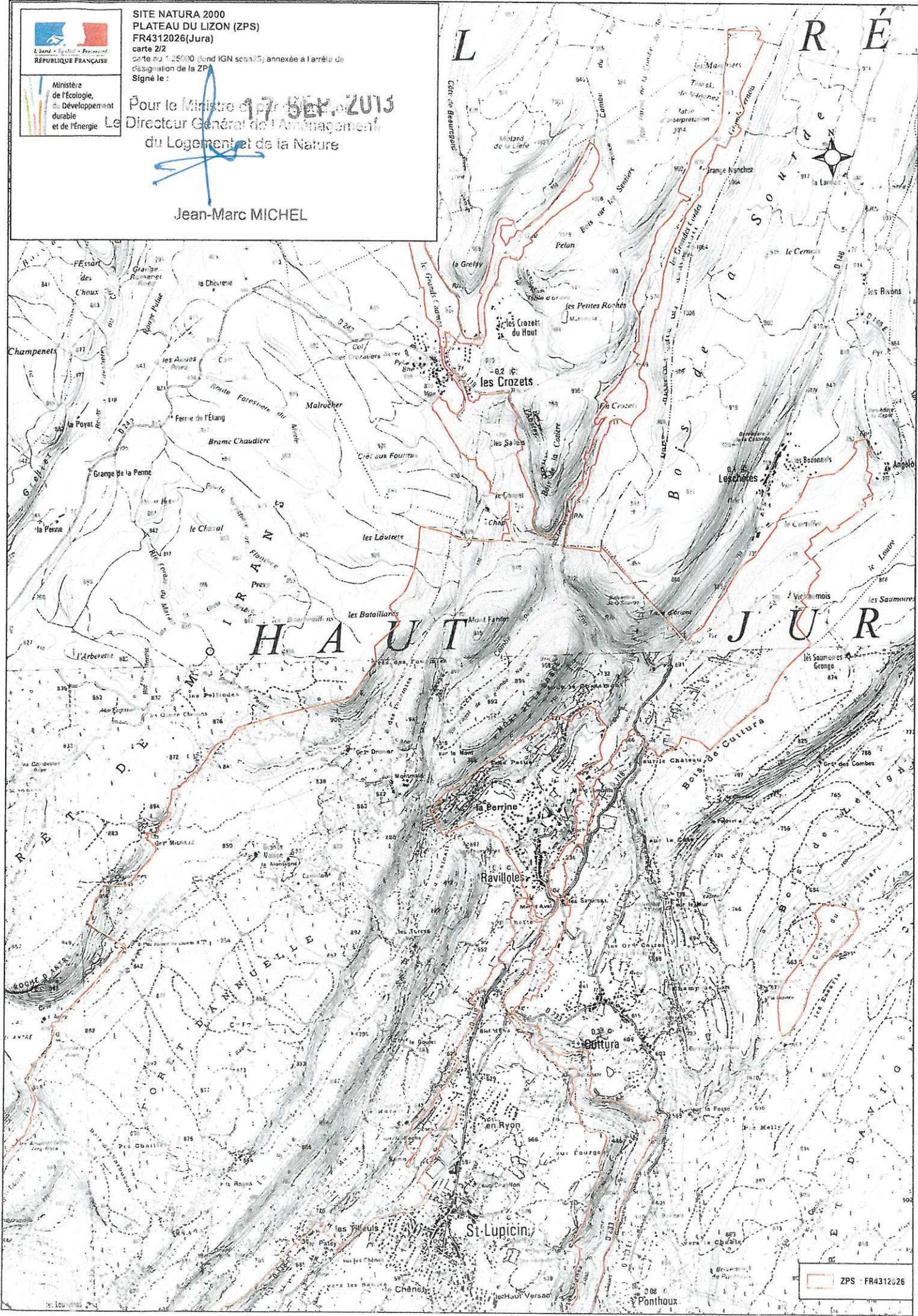


SITE NATURA 2000  
 PLATEAU DU LIZON (ZPS)  
 FR4312026(Jura)  
 carte 2/2  
 carte au 1:25000 (fond IGN scs175) annexée à l'arrêté de  
 désignation de la ZPS

Ministère  
 de l'Écologie,  
 du Développement  
 durable  
 et de l'Énergie

Pour le Ministre le 17 SEP. 2013  
 Le Directeur Général de l'Aménagement,  
 du Logement et de la Nature

Jean-Marc MICHEL



ZPS - FR4312026

